

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

radiologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

Déclaration de Maladie : N° P19- 0008953

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 3649

Société : ROYAL AIR MAROC

Actif

Pensionné(e)

Autre : Retraite anticipée

Nom & Prénom : MEGGOUEN MOHAMED Date de naissance : 25/10/1961

Adresse : Residence ANNAJD imb 23 Apt 2412 Cité plateau casa

Tél. : 0661514819 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 24/9/19

Nom et prénom du malade : M. MEGGOUEN Mohamed

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : dental

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 27/9/19

Signature de l'adhérent[e] : Abdellah

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Adil HOUEM

Chirurgien Dentiste

Lauréat de la Faculté de Médecine
Dentaire de Casablanca

- Diplômé des Centres Internationaux
des Sciences et Cliniques
Orthodontiques (Brest)

الدكتور عادل هومن

طبيب جراحي للأسنان

خريج كلية طب للأسنان بالبيضاء

خريج المراكز الدولية لعلوم و إكلينيكيات

تقديم اعوجاج الأسنان بrist

Casablanca le : 26/9/19

Facture de M^{me} REBOUEN Mohamed

Soins dentaires

Détartrage d12.

total 500dh

(Cinquante dirhams)

Cabinet de Chirurgie Dentaire et d'Orthodontie

Dr. Adil HOUEM

Chirurgien Dentiste

21 Bd Bir Anzarane - Casablanca

Tél.: 0522 25 85 78 - E-mail.: adil_houem@hotmail.com

21 شارع بئر أنزاران الطابق الثاني أمام بريد المغرب فوق مقهى المحيط المعاريف الدار البيضاء

adil_houem@hotmail.com البريد الإلكتروني :

هاتف : 0522 25 85 78

21,Bd Bir Anzarane Maârif 2ème Etage en face de la poste (au dessus café l'océan) - Casablanca

Tél.: 0522 25 85 78 - E-mail.: adil_houem@hotmail.com